

Franck DHERSIN  
Président du SMIRT

**SMIRT**  
Syndicat Mixte Intermodal  
Régional de Transports

Madame Elisabeth BORNE  
Ministre des Transports  
Ministère des Transports  
40, Rue du Bac  
75007 PARIS

Lille, le 9 Mars 2018

**Objet : Création d'un MaaS régional expérimental dans la Région Hauts-de-France.**

Madame La Ministre,

Les assises de la mobilité ont montré la nécessité de rassembler les offres publiques et privées de mobilité afin de garantir au citoyen usager un bouquet de services répondant au mieux à ses besoins de déplacement, notamment dans les secteurs non couverts par une Autorité Organisatrice. Si les outils numériques peuvent contribuer à la mise en réseau d'offres de transports diversifiées, force est de constater que la gouvernance de ce type d'offre reste posée à l'échelle d'un territoire.

Le concept de MaaS (Mobility as a System) reste à ce jour un objet de recherche qui peine à s'ancre dans un territoire. A l'échelle des Hauts-de-France, nous pouvons avec votre appui, jeter les bases d'un MaaS à dimension régionale car nous disposons de trois conditions essentielles :

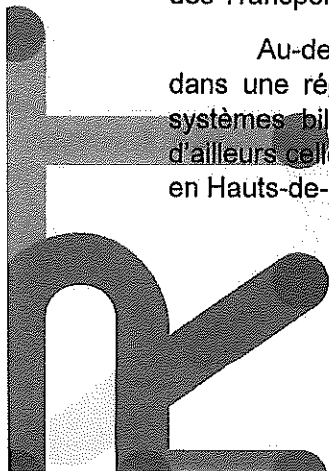
Une gouvernance de la mobilité : avec notre syndicat mixte de type SRU qui rassemblera en juin 2018, 18 autorités urbaines et le Conseil Régional en prenant le nom de **Hauts-de-France Mobilités**. Dès aujourd'hui notre syndicat accompagne des territoires ruraux dans la structuration d'une offre de covoiturage complémentaire aux transports collectifs.

Un support billettique commun : la carte Pass Pass qui comptera fin 2018, neuf réseaux partenaires et équipera à cette date l'ensemble du réseau TER de la Région Hauts-de-France.

Un SIM : passpass.fr qui rassemble les offres de l'ensemble de nos réseaux et progressivement des opérateurs privés et sera en capacité l'an prochain de vendre des titres en ligne. La réalisation de cet outil confié à la société Conduent, dont le SMIRT assure la maîtrise d'ouvrage a d'ailleurs fait l'objet d'une subvention d'un million d'euros du Ministère des Transports sur une dépense totale de 15 millions d'euros.

Au-delà de ces conditions de départ, je ne sous-estime pas les difficultés de l'objectif dans une région qui compte des Autorités Organisatrices de tailles très différentes, aux systèmes billettiques encore hétérogènes. Hors Ile-de-France, ces caractéristiques sont d'ailleurs celles des autres Région. Aussi, si nous réussissons la création d'un MaaS régional en Hauts-de-France, nous créerons aussi les conditions de sa reproduction ailleurs.

.../...



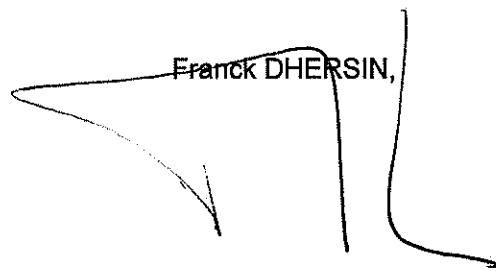
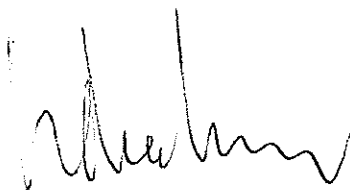
Aujourd'hui, notre SIM : passpass.fr se singularise des autres plateformes régionales par notre volonté de l'ouvrir à l'ensemble des opérateurs privés de mobilité à qui nous voulons offrir une visibilité numérique régionale aux côtés des offres de transports publics. Ce choix pose aussi la question du modèle économique des SIM qui assurent la promotion des offres de transports et permettent la vente de titres.

Fort de ces acquis, le SMIRT souhaite aller plus loin, que l'animation d'un simple SIM. Nous souhaitons jeter les bases d'un MaaS régional qui rassemble les offres et facilite l'accès à des services de mobilité pour chaque habitant. Je sollicite donc auprès du Ministère des Transports, d'être **reconnu comme territoire d'expérimentation d'un MaaS à dimension régionale**. L'enjeu consiste désormais à confronter un objet de recherche à la réalité des conditions de mobilité dans un territoire régional comme le nôtre, en mobilisant les opérateurs de transports, les experts, les associations d'usagers et bien entendu les autorités organisatrices.

Cette reconnaissance pourrait se traduire par une convention entre l'Etat et le SMIRT afin de déterminer les ressources humaines et financières, nécessaires à cette phase expérimentale. Eric Quiquet, le Directeur du SMIRT se tient à la disposition de vos services pour arrêter les modalités concrètes de ce partenariat.

A quelques mois de la discussion au Parlement du projet de loi sur la mobilité, il est intéressant de constater que les syndicats mixtes de type SRU, assument pleinement leur mission intermodale y compris dans les territoires non couverts par une autorité organisatrice. J'espère en conséquence que leur rôle sera confirmé dans le projet de loi que vous soumettez au Parlement.

Espérant, que notre projet d'un MaaS à dimension régionale, retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Madame La Ministre, en l'expression de mes hommages respectueux.



Franck DHERSIN,  
Président du SMIRT